

Recherche des infirmiers(ières) gradué(e)s (H/F) pour la Direction de la Santé Publique – Centres PMS-Service PSE.
Poste à temps partiel et à temps plein – sous contrats de remplacement de courte et longue durée.

DOSSIER D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

CONDITIONS :

Être titulaire d'un baccalauréat en soins infirmiers

MISSIONS PRINCIPALES

Contribuer à l'épanouissement global de l'élève tout au long de son parcours scolaire selon les décrets fondateurs du PMS (01/04/1960,14/07/2006) et du PSE (20/12/2001, 16/05/2002 et 14/07/2011).

+ voir descriptif de fonction ci-joint

AUTRES :

Estimation de la rémunération mensuelle indexée (index avril 2020) :
pour un mi-temps

avec 0 année d'ancienneté : 1159,49 € net et 1333,81 € brut

avec 6 années d'ancienneté : 1269,35 € net et 1460,20 € brut

Pour un temps plein

avec 0 année d'ancienneté : 2096,53 € net et 2667,61 € brut

avec 6 années d'ancienneté : 2228,03 € net et 2920,40 € brut

Chèques repas de 7 euros

Envoyez votre CV + COPIE DU DIPLÔME
VIA mail à l'adresse suivante : marianne.senterre@province.namur.be avant le 7 mai 2021



PROVINCE
de **NAMUR**

**Administration de la Santé Publique, de l'Action
Sociale et Culturelle**

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Infirmier(ère)
<i>Grade</i>	Infirmier(ère) gradué(e)
<i>Echelle barémique</i>	B1
<i>Statut</i>	Contrat de remplacement
<i>Régime de travail</i>	Temps partiel ou temps plein
<i>Service</i>	Direction de la Santé Publique Département de la Santé Scolaire CPMS/SPSE

PRESENTATION DU SERVICE

<p><i>Mission principale du service</i></p>	<p>Les Services PMS/PSE (psycho-médico-sociaux/promotion santé à l'école) sont répartis dans les maisons provinciales du mieux-être. Ils sont tous liés aux écoles par convention.</p> <p>Les équipes en place sont multi-disciplinaires et se composent d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, de psychologues ou de psychopédagogues.</p> <p>Ces professionnels répondent aux demandes des élèves, des parents et/ou des enseignants.</p> <p>Ils abordent des questions portant sur des problématiques affectives, psychologiques, pédagogiques, d'ordre familial ou médical.</p> <p>En collaboration avec les écoles, ils développent des projets de prévention et/ou d'information. Dans un souci de travail cohérent, ils font appel également au partenariat et s'ouvrent aux équipes du réseau (service d'aide en milieu ouvert, Office de la Naissance et de l'Enfance...).</p> <p>Ils assurent également les bilans de santé, la vaccination de certains élèves, le suivi des maladies transmissibles et des missions portant plus globalement sur la santé.</p>
<p><i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i></p>	<p>N+2 : Responsable du département de la santé scolaire N+1 : Directeur PMS/PSE N : Infirmier(ère)</p>

LES MISSIONS :

<p><i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i></p>	<p>Contribuer à l'épanouissement global de l'élève tout au long de son parcours scolaire selon les décrets fondateurs du PMS (01/04/1960, 14/07/2006) et du PSE (20/12/2001, 16/05/2002, 14/07/2011 et 14/03/2019). NB : Le cas échéant (situation où un(e) infirmier(ère) effectue son travail dans le cadre strict du service PSE), les items relatifs aux missions PMS ou en lien avec ceux-ci ne seront pas pris en considération.</p>
<p><i>Missions et activités :</i></p>	<p><u>GESTION MÉDICALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un travail en multidisciplinarité : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'analyse des demandes reçues et les ramener à l'équipe afin de permettre à chaque agent d'intervenir en fonction de son mandat spécifique - Donner les informations utiles dans l'intérêt du consultant - Assurer un travail de prévention, de dépistage et de guidance : <ul style="list-style-type: none"> - Dépister des problématiques d'ordre médical (observations, tests, bilans de santé, anamnèses,...) - Accompagner les élèves et les familles en difficulté pour toute problématique d'ordre médical en visant la mobilisation, la réflexion du consultant (parents-élèves) - Organiser, mettre en place les activités utiles aux consultants (animations, projets, observations, entretiens,...) et participer à celles-ci

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le journalier réglementaire et le plan hebdomadaire personnel de travail, les rapports de ses interventions, le planning des activités du centre - Réaliser le planning général des bilans de santé en fonction de la législation et du bon sens - Participer à toute activité (animation, observation,...), voire organiser cette dernière, quand le regard médical est utile pour le travail multidisciplinaire - En tenant compte de la situation socio-culturelle et économique des familles et des élèves, décoder et analyser une demande, et utiliser les données recueillies, le tout, dans l'intérêt du consultant (accompagner les familles, rechercher des ressources,...) - Systématiquement, en collaboration avec le médecin : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les bilans de santé et participer à l'organisation de la vaccination - Informer les partenaires concernés des incidences du médical sur le plan scolaire - Participer à la gestion de la prophylaxie et du dépistage des maladies transmissibles - Amener un regard médical à l'équipe - Le cas échéant, participer aux visites d'établissements scolaires en matière de salubrité et d'hygiène <p><u>INFORMATION ET COMMUNICATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le travail d'information et d'orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Maximaliser les informations reçues et transmises dans l'intérêt du consultant - En concertation avec les autres disciplines, fournir les informations et avis nécessaires concernant les possibilités d'orientation scolaire et professionnelle - Participer à la conception et à la mise en place d'activités de promotion de la santé - Créer les synergies possibles et travailler en partenariat avec le réseau - Ouvrir les réflexions sur les problématiques en étant particulièrement attentif à l'incidence médicale - Dans les écoles secondaires : participer aux conseils de classe et aux conseils de guidance - Dans l'enseignement supérieur, organiser les points santé - Participer : <ul style="list-style-type: none"> - À l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de centres et de service - Aux réunions entre les disciplines - À la distribution des fiches médicales et familiales, en analyser le volet médical et répondre aux demandes afférentes, le cas échéant - À l'élaboration des rapports annuels
<i>Contraintes du poste :</i>	Collaborer à la gestion des urgences en dehors des heures de travail habituelles en concertation avec les médecins scolaires

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire d'un baccalauréat en soins infirmiers- Acquérir une connaissance du réseau- Connaître les étapes du développement moteur de l'enfant, ou être disposé à acquérir les connaissances nécessaires- Utiliser et maîtriser l'informatique et le logiciel en application dans le service- Savoir où trouver et comment utiliser la législation applicable aux CPMS, SPSE et à l'enseignement avec les outils et ressources disponibles- Connaître les particularités économiques, sociales, culturelles, etc. des établissements desservis- Prendre connaissance des projets d'établissements- Connaître le projet de service et le projet de centre
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser un langage compréhensible pour le consultant- Réaliser avec maîtrise les actes techniques relatifs à la fonction- Travailler en partenariat utile (interne et externe) en fonction des besoins de l'enfant (parents, enseignants, professionnels, équipe pluridisciplinaire...)- Travailler en équipe- Recueillir les données socio-sanitaires et assurer leur encodage informatique (logiciel spécifique)- Prendre des initiatives en lien avec sa fonction- Suivre les formations utiles dans l'intérêt de l'exercice de sa fonction et se conformer aux obligations décrétales en la matière
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Faire preuve de loyauté, c'est-à-dire respecter les valeurs défendues dans les projets de centres et le projet de service- Faire preuve de rigueur, soit être structuré et organisé dans le travail- Faire preuve d'adaptabilité, c'est-à-dire savoir s'adapter à la spécificité des consultants, aux réalités de terrain et faire preuve de souplesse dans le quotidien- Respecter les règles de déontologie et de secret professionnel liées à la fonction- Être à l'écoute- Avoir le sens de l'accueil